

## **CHAIRE DE PROFESSEURE OU DE PROFESSEUR INVITÉ JUSTICE SOCIALE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE**

*Appel à candidature - 2021-2022*

La fondation Abeona, l'École normale supérieure (ENS-PSL) et l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA) lancent un concours à destination de la communauté de recherche de l'OBVIA visant à nommer la nouvelle ou le nouveau titulaire de la chaire Justice sociale et intelligence artificielle - Fondation Abeona / ENS / OBVIA.

Cette chaire vise à permettre à une professeure ou à un professeur invité de développer pendant un an des travaux sur la justice sociale et l'intelligence artificielle (IA) et d'interagir avec les écosystèmes de recherche parisien et québécois dans les secteurs de l'IA, des sciences humaines et sociales et de la santé.

### **THÉMATIQUE**

La révolution numérique et l'émergence des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle sont de plus en plus présents dans nos vies ainsi que dans divers secteurs d'activité. Ces développements nécessitent de porter un regard sur leurs conséquences, qu'elles soient positives ou négatives pour la société et de repenser la justice sociale. Cette nouvelle justice sociale nous invite à mieux réfléchir à la manière dont nous nous gouvernons et traitons autrui, afin de s'assurer d'un traitement équitable dans des institutions justes (Ricoeur, 1990). Cela veut dire qu'il faut veiller à ce que les mécanismes d'affectation des ressources et de prise de décision soient justes pour tous et limitent les impacts négatifs potentiels, incluant les enjeux de biais et de discriminations. Ainsi, les enjeux d'équité, d'inclusion et de prise en compte de la diversité (EDI) ont été identifiés par plusieurs types d'acteurs de la société civile comme étant une priorité. L'utilisation d'une intelligence artificielle qui intègre les meilleures pratiques en matière d'EDI, d'innovation responsable et d'éthique est d'une importance cruciale pour une société plus juste et égalitaire, dans tous les secteurs, que ce soit en matière de santé, de participation citoyenne et de respect des droits fondamentaux, d'organisation du travail, etc. En ce sens, on assiste à une prise de conscience au niveau local, national et international quant à ces enjeux qui ont amené un certain nombre d'initiatives (chartes, lignes directrices, lois, outils d'évaluation, labels, etc.) et d'actions citoyennes. Qu'en est-il de leur impact réel ou attendu sur la recherche et le développement, la gouvernance et la régulation des systèmes d'intelligence artificielle ? Dans le cadre de cette chaire de professeure ou professeur invité, les partenaires souhaitent accueillir des projets dans une perspective interdisciplinaire qui s'intéressent aux enjeux de justice sociale dans le développement et l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle.

## **ENVIRONNEMENT À PARIS**

La professeure ou le professeur invité bénéficiera d'une collaboration scientifique privilégiée avec les laboratoires en sciences et humanités de l'ENS et d'interactions avec l'ensemble de l'écosystème parisien de recherche en IA (Institut Prairie, PSL, etc.). Un bureau sera mis à disposition à l'ENS pour la professeure ou le professeur invité et si besoin le support d'étudiantes et étudiants. Dans le cadre de cette chaire, la professeure ou le professeur invité recevra des possibilités variées de participation à des séminaires et colloquium (e.g. colloquium data de l'ENS, colloquium Prairie, séminaire DHAI, etc), aux séminaires de la semaine intensive en master (summer school), aux événements de la Fondation Abeona et de ces partenaires, à la semaine de rentrée des étudiants de l'ENS ou encore aux rencontres d'étudiants (master, doctorat, postdoctorat) à Paris. La professeure ou le professeur invité sera associé à l'organisation d'une conférence à Paris sur la justice sociale et l'IA.

## **ENVIRONNEMENT AU QUÉBEC**

L'OBVIA est un réseau de recherche ouvert qui fédère les expertises de plus de 220 chercheuses et chercheurs en sciences humaines et sociales, en sciences et génie, et en santé et dont sont membres 18 universités et collèges au Québec. C'est aussi un espace ouvert de discussion et de réflexion pour l'ensemble des parties prenantes au développement et à l'utilisation de l'IA et du numérique qui compte plus de 110 partenaires québécois, canadiens et internationaux. La professeure ou le professeur invité sera appelé à collaborer dans le cadre de différentes activités organisées par l'OBVIA et ses partenaires. Les travaux bénéficieront d'un soutien à la publication dans la collection « Éthique, IA et sociétés » de l'OBVIA aux Presses de l'Université Laval.

## **BUDGET ET RESSOURCES**

Un budget de 95 000 \$ est mis à disposition pour la réalisation du programme de recherche de la professeure ou du professeur invité.

À ce budget s'ajoutent la prise en charge de frais de mission (hébergement, vols, *per diem*) jusqu'à 9 000 € (approx. 13 000 \$), le soutien d'une assistante de recherche à Paris à l'ENS, une aide à l'édition de 5 000 \$ pour la publication d'un ouvrage dans le cadre de la collection « Éthique, IA et sociétés » aux Presses de l'Université Laval et le soutien de l'équipe opérationnelle de l'OBVIA pour l'organisation de conférences et colloques.

## **CANDIDATURE**

Le dossier de candidature doit détailler le projet de recherche et les orientations poursuivies dans le cadre de cette année de recherche sur la justice sociale et l'IA.

Il doit également comprendre :

- un plan de diffusion et de mobilisation des connaissances scientifiques avec les livrables attendus ;
- un plan de séjour et d'interaction avec les laboratoires parisiens (à l'ENS-PSL et sur Paris) et l'OBVIA, dans la mesure du possible ;
- un échéancier de réalisation du projet de recherche ;
- un budget prévisionnel pour l'année.

Le dossier doit contenir un maximum de dix (10) pages.

## **CRITÈRES D'ÉVALUATION**

Les candidatures seront évaluées selon :

- La qualité scientifique du dossier du/de la candidat-e et du programme de recherche proposé ;
- La concordance entre la programmation proposée et les missions des établissements (Fondation Abeona, OBVIA, ENS) ;
- La créativité dont fait preuve le projet de recherche et le plan de transfert et de diffusion des connaissances ;
- L'originalité du programme de recherche proposé, son caractère novateur et de haute qualité faisant la démonstration de connaissances en matière de justice sociale et du secteur de l'IA et des technologies numériques.

## **PROCESSUS D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS**

Le processus d'évaluation est fondé sur un engagement indéfectible à l'égard de l'excellence de la recherche et de la formation en recherche. Il s'appuie sur un processus d'évaluation par les pairs confiés à l'École normale supérieure et à l'OBVIA par le biais d'un comité interdisciplinaire composé de chercheuses et chercheurs de disciplines variées liées aux domaines des sciences humaines et sociales, des sciences naturelles et du génie, des sciences de la santé, et de représentants de la fondation Abeona.

## **CALENDRIER**

Date d'ouverture du concours : mi-février

Date limite pour le dépôt du dossier : jeudi 14 avril 2022

Annonce du résultat : fin mai 2022

Début des travaux : septembre 2022

Pour candidater, faites parvenir votre dossier à Guillaume Macaux, conseiller scientifique : [guillaume.macaux@observatoire-ia.ulaval.ca](mailto:guillaume.macaux@observatoire-ia.ulaval.ca)